Comité: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Membres du président: Matthieu Duhamel Gutierrez et Josémaría Espinosa Gordillo

Sujet: Intelligence artificielle : État de droit dans les systèmes éducatifs

I. INTRODUCTION

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est née le 16 novembre 1945. L'UNESCO compte 195 membres et est composée d'une conférence et d'une commission administrative. Le Secrétariat, dirigé par le Directeur général, est chargé de faire respecter les avis de ces deux organes. L'organisation compte plus de 50 services dans le monde et son siège est à Paris. La mission de l'UNESCO est de contribuer à la construction d'une culture de paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel à travers l'éducation et l'apprentissage, les sciences, la culture, la communication et l'information.

L'UNESCO s'efforce de créer les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect des valeurs communément partagées. C'est grâce à ce dialogue que le monde parviendra à réaliser des visions globales de développement durable englobant le respect des droits de l'homme, le respect mutuel et la réduction de la pauvreté, qui sont tous au cœur de la mission et des activités de l'UNESCO.

L'UNESCO reconnaît le pouvoir de l'IA pour transformer l'éducation et améliorer les opportunités d'apprentissage. Cependant, il reconnaît également l'importance d'établir des lignes directrices et des cadres pour garantir que l'IA soit utilisée de manière responsable et éthique dans les milieux éducatifs. À cet égard, l'UNESCO a pris plusieurs initiatives pour imposer l'état de droit dans les systèmes éducatifs liés à l'intelligence artificielle.

II. HISTOIRE DU CONFLIT

1956-1980: L'objectif principal de l'IA est de construire des machines intelligentes capables d'effectuer des tâches qui font habituellement appel à l'intelligence humaine.

1980-1997: Applications de l'IA dans les systèmes éducatifs, telles que les programmes de formation informatisés et les systèmes de tutorat intelligents.

1997: Deep Blue d'IBM bat l'ancien champion du monde d'échecs Garry Kasparov démontre la capacité des systèmes d'IA à surpasser les humains dans des domaines spécifiques. Cette invention lance des discussions sur l'impact de l'IA sur l'éducation.

2006: Les réseaux de neurones apportent une contribution significative à la technologie de l'IA. Ils permettent des applications plus complexes dans toute une série d'industries et de services, notamment l'éducation.

2015: Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont introduits par l'ONU, avec l'ODD 4 dans le but d'une éducation de haute qualité. L'utilisation de l'IA dans l'éducation est reconnue comme un outil potentiel pour atteindre les objectifs éducatifs.

2018: L'UNESCO publie le rapport « Piloter l'IA et les TIC avancées pour les sociétés du savoir », soulignant la nécessité de prendre en compte l'éthique et les droits de l'homme dans le déploiement de l'IA, y compris au sein des systèmes éducatifs.

2019: l'UNESCO accueille la conférence Mobile Learning Week, qui comprend des discussions et des présentations sur la contribution de l'IA à la transformation de l'éducation et à l'encouragement des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

2020: En raison de la pandémie de COVID-19, l'apprentissage à distance et l'éducation numérique sont adoptés plus rapidement, ce qui accroît l'intérêt et la dépendance à l'égard des technologies d'IA dans les systèmes éducatifs du monde entier.

III. ÉVÉNEMENTS ACTUELS

Le 30 novembre 2022, la création et la vulgarisation de Chat-GPT ont commencé, obligeant de nombreuses entreprises célèbres comme Duolingo, Microsoft et Slack à l'utiliser pour améliorer leurs propres entreprises et améliorer la façon dont elles peuvent enseigner les langues, améliorer les connaissances technologiques et améliorer les messages dans leurs applications.

L'UNESCO, conformément à son mandat en faveur de l'éducation et des règles de l'État de droit, poursuit ses efforts pour promouvoir une utilisation éthique et responsable de l'IA dans l'éducation en créant des lignes directrices, en menant des recherches et en facilitant la collaboration internationale. Cependant, il est important de considérer également les implications politiques et sociétales de l'utilisation de l'IA. Pour mieux comprendre comment la société réagit à la question de l'utilisation de l'IA dans l'éducation, il serait utile de:

- Rechercher des commentaires de politiciens et d'autres dirigeants.
- Rechercher les lois ou les mesures prises par des organisations ou des écoles
- Observer comment la société réagit au problème

Il est important de considérer les implications sociétales de l'utilisation de l'IA dans l'éducation et de recueillir des informations auprès de diverses sources pour mieux comprendre le problème. Certaines écoles de la ville de New York, utilisent déjà Chat-GPT pour améliorer leurs services. En outre, il est important de prendre en compte la participation de la société à cette question, car elle constitue un facteur clé pour répondre aux implications de l'utilisation de l'IA dans l'éducation.

IV. POINTS CLÉS

- **La situation actuelle dans les pays qui développent des technologies de pointe**

La situation actuelle dans les pays qui développent des technologies avancées est caractérisée par une concurrence géopolitique et économique, qui constitue le principal moteur des développeurs d'IA. Cependant, les implications éthiques et les préoccupations morales du développement de l'IA passent au second plan.

- **Des mesures sont prises par les pays afin de lutter contre l'utilisation contraire à l'éthique et non supervisée de l'IA.**

Les pays prennent des mesures pour lutter contre l'utilisation contraire à l'éthique et non supervisée de l'IA, mais il est nécessaire d'impliquer la chaîne mondiale de production de l'IA, ce qui constituera un défi si une partie de la production provient de pays qui ne respectent pas les mêmes principes éthiques.

- **Évaluer les conséquences sociales et économiques concernant les solutions appliquées et l'éthique et gouvernance de l'IA concernant les opérateurs judiciaires**

L'utilisation de l'IA dans les systèmes judiciaires est étudiée par les magistrats, et d'autres organes judiciaires spécialisés dans un domaine particulier à travers le monde. Des systèmes d'IA sont déjà en place dans de nombreux systèmes judiciaires à travers le monde pour fournir une assistance aux enquêtes et automatiser les processus décisionnels.

- **Adoption de l'IA dans les systèmes judiciaires.**

L'adoption de l'IA dans les systèmes judiciaires est un domaine d'intérêt, et il est important de prendre en compte l'éthique et la gouvernance de l'IA concernant les opérateurs judiciaires.

- **Sauvegarder les droits de l'homme à l'ère de l'IA.**

Pour faire face aux implications de l'utilisation de l'IA, il est important de maintenir des mécanismes de surveillance et de contrôle humains, de prendre au sérieux les plaintes en matière de partialité, de discrimination et de pénaliser les comportements malveillants de l'IA et de promouvoir la cybersécurité.

V. ACTIONS DE L'ONU

En septembre 2021, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

(UNESCO) a adopté une recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle dans l'éducation. La recommandation guide l'intégration de l'IA dans les systèmes éducatifs tout en respectant les droits de l'homme, l'équité et la transparence. Les Nations Unies reconnaissent que l'IA a le potentiel d'améliorer l'accès à une éducation de qualité, d'améliorer les résultats d'apprentissage et de réduire les disparités éducatives. Cependant, il reconnaît également la nécessité de mesures de protection pour empêcher l'utilisation abusive de l'IA et protéger les droits des apprenants.

À travers diverses initiatives et cadres, les Nations Unies visent à guider le développement et la mise en œuvre de l'intelligence artificielle dans l'éducation tout en respectant la loi et en promouvant des pratiques éthiques et inclusives. L'UNESCO a publié « L'IA dans l'éducation : éthique, confidentialité et sécurité », un document qui propose des lignes directrices pour l'utilisation éthique de l'IA, la sécurité des données et la confidentialité dans les systèmes éducatifs. L'UNESCO lance des initiatives et des collaborations internationales visant à utiliser l'IA pour relever les défis éducatifs, promouvoir les opportunités d'apprentissage inclusif et garantir l'accès universel à une éducation de haute qualité.

VI. ANALYSE DE BLOC

Groupe nord-américain:

En Amérique du Nord, les États-Unis et le Canada sont à l'avant-garde de la recherche et du développement en IA. Les deux pays ont investi massivement dans l'IA et abritent certaines des plus grandes sociétés mondiales d'IA. Cependant, l'utilisation de l'IA dans l'éducation en est encore à ses débuts, et des réglementations et des lignes directrices claires sont nécessaires pour garantir le respect de l'État de droit.

Amérique Latine :

En Amérique latine, des pays comme le Brésil, le Mexique et l'Argentine investissent dans l'IA pour améliorer leurs systèmes éducatifs. Cependant, la région est confrontée à d'importants défis en termes d'infrastructures, de financement et d'accès à la technologie.

L'utilisation de l'IA dans l'éducation doit être soigneusement réglementée pour garantir qu'elle n'exacerbe pas les inégalités existantes.

L'Europe:

En Europe de l'Est, des pays comme la Russie et l'Ukraine investissent dans l'IA pour améliorer leurs systèmes éducatifs. Cependant, la région est confrontée à d'importants défis en termes d'instabilité politique et de corruption. L'utilisation de l'IA dans l'éducation doit être soigneusement réglementée pour garantir qu'elle ne porte pas atteinte à l'État de droit.

Moyen-Orient:

Au Moyen-Orient, des pays comme les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite investissent dans l'IA pour améliorer leurs systèmes éducatifs. Cependant, la région est confrontée à d'importants défis en termes de droits de l'homme et de liberté d'expression. L'utilisation de l'IA dans l'éducation doit être soigneusement réglementée pour garantir qu'elle ne viole pas ces droits fondamentaux.

Groupe Asie-Pacifique :

Dans le groupe Asie-Pacifique, des pays comme la Chine, le Japon et la Corée du Sud investissent massivement dans l'IA pour améliorer leurs systèmes éducatifs. Cependant, la région est confrontée à des défis importants en termes de protection de la vie privée et des données. L'utilisation de l'IA dans l'éducation doit être soigneusement réglementée pour garantir qu'elle ne compromette pas la vie privée des étudiants et des enseignants.

VII. SOURCES

- AI and the Rule of Law: Capacity Building for Judicial Systems. (2023). *UNESCO*. https://www.unesco.org/en/artificial-intelligence/rule-law/mooc-judges
- Clarín.com. (2023, March 22). "Estoy un poco asustado": la inquietante frase del creador de ChatGPT por la inteligencia artificial. *Clarín*.

https://www.clarin.com/tecnologia/-asustado-inquietante-frase-creador-chatgpt-inteligencia-artificial_0_5gQtHSfR5l.html

- Pocock, K. (2023). 17 ChatGPT Alternatives in 2023 – free and paid options. *PC Guide*. https://www.pcguide.com/apps/chat-gpt-alternative/
- AI and the Rule of Law: Capacity Building for Judicial Systems. (2023). *UNESCO*. https://www.unesco.org/en/artificial-intelligence/rule-law/mooc-judges
- Rodrigues, R. (2020). Legal and human rights issues of AI: Gaps, challenges and vulnerabilities. 4, 100005–100005. https://doi.org/10.1016/j.jrt.2020.100005
- Surden, H. (2019). Artificial Intelligence and Law: An Overview Recommended Citation. In U. L. Rev. https://readingroom.law.gsu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2981&context=gsulr
- ARTIFICIAL INTELLIGENCE AND EDUCATION A critical view through the Lens of human rights, democracy and the rule of law. (n.d.). https://rm.coe.int/artificial intelligence-and-education-a-critical-view-through-the-lens/1680a886bd

VIII. SOURCES SUGGÉRÉES:

- Viktoriya Shamkina. (2023, April 19). AI In Education: 8 Use Cases, Real-Life Examples, Key Solutions & Implementation. Itransition.com.
- https://www.itransition.com/ai/education#:~:text=Artificial%20intelligence%20in%20e ducation%20is,make%20use%20of%20the%20technology
- Garanhel, M. (2022). 5 real-life use cases of artificial intelligence in education. *AI Accelerator Institute*. https://www.aiacceleratorinstitute.com/5-real-life-use-cases-of artificial-intelligence-in-education/
- The National Judicial College. (2022, September 11). *Artificial Intelligence and*

the Rule of Law. https://www.judges.org/ai_and_law/english/

- Staff, A. E. (2020, August 25). *Artificial Intelligence in Education: Where Are the Laws?* Edge. https://apuedge.com/artificial-intelligence-in-education-where-are-the laws/
- *Trial by artificial intelligence? How technology is reshaping our legal system*. (2023, September 8). British Politics and Policy at LSE. https://blogs.lse.ac.uk/politicsandpolicy/trial-by-artificial-intelligence-how technology-is-reshaping-our-legal-system/